



Association des Diabétiques d'Angers et de sa Région

reconnue d'intérêt général

Membre fédéré de l'

BP 43043 – 37 rue BOREAU 49017 ANGERS – cedex 02

✉ emile.frbezar@gmail.com

☎ 06 81 74 83 32

N° SIREN 421 162 876

Association Française des Diabétiques

www.adar-afd.org

BULLETIN D'ADHÉSION 2012

JE RENOUVELLE MON ADHESION **22,00 €**

J'adhère à l'AFD (voir au verso) pour la 1^{ère} fois et je désire être rattaché(e) à l'ADAR.

COTISATION (année civile) AFD/ADAR (dont 5 € de droits d'entrée*) 27,00 €

ET JE M'ABONNE au magazine** **équilibre** (6 N° / date à date) **21,00 €**

Je verse en plus un DON destiné à l'ADAR d'un montant de : €

* Droits d'entrée UNIQUEMENT la 1^{ère} année
** ABONNEMENT à prix réduit (DEMI-TARIF)

TOTAL : €

Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de l'ADAR ou en espèces
avec ce bulletin d'adhésion rempli à :

ADAR, BP 43043 – 37 rue BOREAU, 49017 ANGERS- cedex 02

Signature :

Je recevrai le livre « L'Essentiel sur le Diabète » de l'AFD et une Carte de diabétique (éditée par l'ADAR).

Je bénéficierai de la protection juridique, des différents services de l'AFD (social, documentation, séjours, assurance...).

Je serai informé(e) des différentes activités (réunions, permanences, rencontres...) de l'ADAR auxquelles je pourrai participer.

MME MLLE M. ENFT

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE COMPLÈTE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

N° TÉLÉPHONE : _____ Adresse E-MAIL : _____

N° Téléphone (en cas d'urgence) pour la carte de diabétique : _____

TYPE de DIABÈTE : Type 1 Type 2

TRAITEMENT du DIABÈTE : Sans Régime seul Comprimés Comprimés/Insuline
 Insuline Pompe à insuline Greffe Ne sait pas

AMI(E) des DIABÉTIQUES

PROFESSION : _____ DATE de NAISSANCE : _____

ANNÉE de DÉCOUVERTE du DIABÈTE : _____

Informations nominatives : les informations recueillies par l'ADAR et l'AFD relatives à l'adhérent et à l'abonné bénéficient de la protection de la loi Informatiques et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit individuel d'accès, de rectification ou d'opposition par courrier auprès de l'ADAR – BP 49043 – 37 rue BOREAU 49100 ANGERS – cedex 02 – et/ou l'AFD – 88 rue de la Roquette, 75544 Paris cedex 11 – dans les conditions prévues par la délibération CNIL n°80-10 du 1^{er} avril 1980. Par ailleurs, l'AFD et le réseau d'associations fédérées se réserve le droit d'utiliser et/ou de communiquer les informations concernant l'adhérent à des instituts de sondage, d'étude de marché et/ou à des personnes physiques ou morales, sociétés, ou associations partenaires dans le cadre d'opérations. **Si vous ne le souhaitez pas vous pouvez cocher cette case**

UNE ASSOCIATION ... DES MISSIONS

AFD, UNE PRÉSENCE NATIONALE

Dans un souci constant d'améliorer le quotidien des diabétiques, l'Association Française des Diabétiques (AFD), créée en 1938, et reconnue d'utilité publique en 1976, propose des services et des actions répondant aux préoccupations de ses adhérents.

Parce que nous savons que les diabétiques et leurs proches ont besoin d'un soutien, d'une écoute et d'informations, notre équipe de professionnels et de bénévoles a pour mission :

INFORMER, AIDER, PRÉVENIR, DÉFENDRE

INFORMATION ET PRÉVENTION

- Publication d'une revue bimestrielle, « Équilibre ».
Rédigée par des professionnels renommés, lien entre les adhérents, traite de l'actualité médicale, sociale, nutritionnelle, sportive, etc. ;
- Publication d'un guide : « L'ESSENTIEL sur le DIABÈTE », cet ouvrage a pour vocation de répondre aux questions que se posent les diabétiques et leur entourage ;
- Un service d'accueil dispensant de l'information ;
- Documentation et brochures spécialisées : collection thématique répondant aux interrogations des diabétiques ;
- Réunions d'informations pluriannuelles dans chacune des 107 Associations Fédérées, y compris les DOM TOM ;
- Évènements annuels à Paris et en région : Salons du Diabète ;



AIDE ET SOLIDARITÉ

- Permanence sociale (*mercredi, 9h-12h30 et 14h-19h, au 01 40 09 47 14*) : conseils personnalisés donnés par une assistante sociale ;
- Action d'entraide dans chacune des 107 Associations Fédérées, y compris les DOM TOM ;
- Développement de la recherche en Diabétologie (création d'un fonds spécial).

DÉFENSE ET PROTECTION JURIDIQUE

- Service de protection juridique (*mercredi, 9h-12h30 et 14h-19h, au 01 40 09 47 14*) pour les adhérents : conseils, recommandations, et prise en charge de la défense, en cas de litige (travail, accident, ...) dont l'origine est l'état diabétique (avocat spécialisé) ;
- Contrat de groupe AFD - AGF (prévoyance décès, contrat emprunteur, complémentaire de soins) ;
- Organisation de séminaires de formation sur la Législation et le Diabète ;
- Intervention auprès des Pouvoirs Publics pour obtenir et garantir une meilleure prise en charge de la maladie.